



NOTE D'ORIENTATION

Août 2022

PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DANS LES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT EN REPUBLIQUE DE GUINEE

- L'opérationnalisation de la Vision 2040 pour le développement de la Guinée suppose de dynamiser les secteurs économiques dépendant des ressources naturelles. Cependant la dégradation des écosystèmes et la perte de diversité biologique pourraient mettre en péril la mise en œuvre de cette vision.
- Une récente étude a évalué et hiérarchisé les menaces sectorielles pesant sur la biodiversité et vient alimenter le dialogue multipartite entre science et politique visant à enrayer le déclin de la biodiversité d'ici à 2030 et promouvoir une économie durable en Guinée.
- Ce rapport recommande à la Guinée de s'engager dans une politique de réduction des pressions dans les secteurs à fort impact sur la diversité biologique : agriculture, exploitation forestière, mines et pêche.
- Des filières agricoles (culture du riz et des fruits et légumes), forestières (bois de construction et carbonisation), et minières (or et bauxite) ont été identifiées pour être impliquées dans un processus de dialogue multi-acteurs afin de faire émerger des engagements volontaires pour la diversité biologique.

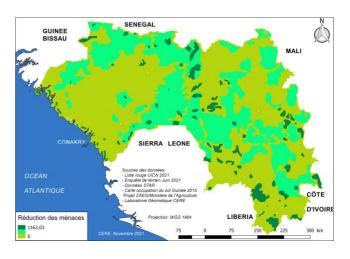


Figure1 : Carte de répartition spatiale du score total STAR de réduction des menaces en Guinée.

En vert foncé, les zones où l'intégration de la biodiversité dans les prises de décisions des acteurs économiques aurait le plus d'impact pour réduire la perte de biodiversité

UNE DIVERSITE BIOLOGIQUE FRAGILE ET SOUS PRESSION

Connue comme le « château d'eau ouest-africain », la République de Guinée jouit d'une exceptionnelle diversité écosystémique, riche en savanes, forêts denses humides et sèches, mangroves et zones humides. Les quatre régions naturelles, Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière reflètent la diversité des conditions écologiques du pays, qui abrite 3 062 espèces de plantes et 4 931 espèces animales selon la Monographie nationale.



Guinée Forestière - crédit Nicolas Beaumont, AFD

Le réseau guinéen d'aires protégées couvre 15% du territoire (Bah M. et al., 2016). Cependant, malgré des mesures de protection strictes, ce réseau subit les incursions de la part des populations, poussées par la pauvreté et la croissance démographique. La

surexploitation des ressources, les pratiques agricoles non durables telles que l'agriculture itinérante sur brûlis, la monoculture intensive ou le surpâturage, aggravés par le changement climatique, contribuent à la dégradation des sols et des services écosystémiques dont dépendent les populations. L'exploitation industrielle du potentiel minier du pays, stratégique pour la Guinée, mais aussi l'orpaillage artisanal, induisent également des pollutions et des dégradations irrémédiables. Toutes ces menaces portent atteinte aux ambitions de développement à long terme du pays.

Le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de l'exécution du plan stratégique 2016-2025, à porter la couverture des aires protégées du territoire à 25% en 2025, avec une très forte progression des aires protégées marines et côtières. Cependant, pour conserver efficacement le capital naturel et créer les conditions d'un développement durable en Guinée, il est aussi impératif de comprendre et faire connaître à l'ensemble des acteurs et secteurs les causes profondes d'érosion de la diversité biologique et des services écosystémiques.

REDUIRE LES MENACES PESANT SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Mis en œuvre par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en Guinée, le projet











BIODEV2030 vise à accélérer l'intégration de la diversité biologique (BIO-) dans les secteurs clés pour le développement du pays (-DEV) afin d'inverser la tendance à la dégradation de la diversité biologique et de promouvoir des économies durables et résilientes.

Dans le cadre de BIODEV2030, une évaluation scientifique des menaces sectorielles pesant sur la biodiversité biologique a été menée afin d'éclairer le processus de dialogue multi-acteurs devant aboutir à des engagements volontaires. Confiée au Centre d'Etude et de Recherche en Environnement (CERE) de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, l'étude a identifié les pressions ayant les impacts les plus importants sur la diversité biologique et les secteurs économiques qui en sont à l'origine en croisant 3 types de sources : une revue de littérature, l'utilisation des données de la métrique STAR (Species Threat Abatement and Restoration, mesure du potentiel de réduction des menaces et de restauration des habitats naturels) et les entretiens avec des experts nationaux.

Secteurs & Menaces	Groupes taxonomiques cibles		
	Poissons	Oiseaux	Mammifères
Agriculture extensive sur défrichement brûlis, agriculture intensive, monoculture avec usage d'intrants chimiques	4	4	4
Exploitation forestière, défrichements et autres prélèvements de bois	4	3	4
Exploitation minière et carrières	4	4	4
Pêche, et récolte des ressources aquatiques	4	3	2

Figure 2 : Principaux secteurs économiques pesant sur la biodiversité et leur degré de menace sur les groupes taxonomiques cibles : degré de sévérité attribué par les experts (échelle allant de 1-peu sévère à 4-très sévère)

Les trois méthodes convergent dans l'ensemble pour identifier les secteurs responsables des principales menaces sur la diversité biologique comme suit : (1) l'agriculture, (2) l'exploitation forestière, (3) l'exploitation minière, (4) la pêche.

Le score de réduction des menaces représente 81,5 % du score total STAR en Guinée contre 18,5 % pour le score de restauration : les mesures de lutte contre l'érosion de la biodiversité en Guinée doivent donc passer prioritairement par des actions de réduction des pressions par les secteurs économiques.

Les filières économiques qui devraient être mobilisés en priorité afin d'adopter des pratiques intégrant mieux la biodiversité ont été identifiées par les experts et acteurs. Il s'agit des filières agricoles de la riziculture et des fruits et légumes, des filières forestières du bois de construction et de la carbonisation, et des filières minières or (industriel et orpaillage) et de la bauxite, qui ont chacune des impacts sur la biodiversité d'une ou plusieurs régions guinéennes.

RECOMMANDATIONS

Pour conserver efficacement la diversité biologique de la Guinée, l'étude recommande de :

- Engager des actions de réduction des menaces dans les secteurs économiques suivants : (i) Agriculture avec un accent sur la réduction des filières induisant défrichement-brûlis ou l'usage intensif d'intrants (ii) l'exploitation forestière liée au bois de construction et au bois énergie ou à la carbonisation (iii) l'exploitation minière, en particulier filières de l'or et de la bauxite (iv) la pêche;
- Elaborer des politiques sectorielles, en synergie avec toutes les parties prenantes, jusqu'à leur mise en œuvre, en s'appuyant sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de l'industrie extractive et des industries d'exploitation des ressources de la biodiversité
- Respecter et faire respecter la réglementation visant à préserver la diversité biologique, les Key Biodiversity Areas et les aires protégées et continuer de renforcer ce cadre:

En complément de ces mesures qui supposent une mobilisation de l'ensemble des acteurs, l'étude recommande de :

- Eliminer des conflits de compétences, au niveau institutionnel, entre les Ministères et services directement liés à la biodiversité ;
- Formuler des politiques de gestion de la biodiversité en se basant sur les données scientifiques et appuyer la recherche pour améliorer les connaissances et les pratiques et valoriser les services écosystémiques ;
- Créer les nouvelles aires protégées en impliquant les communautés locales et promouvoir sur le terrain les actions de mise en défens et de régénération naturelles assistée par ces communautés.
- Intégrer la conservation de la biodiversité dans les cursus scolaires pré-universitaires

A propos de BIODEV2030

BIODEV2030 appuie l'intégration de la diversité biologique à travers des engagements sectoriels issus de dialogue multipartite dans les pays pilotes. Financé par l'Agence française de développement (AFD), le projet est mis en œuvre par l'UICN, le Fonds mondial pour la nature - France (WWF-France) et Expertise France. L'UICN met en œuvre le projet au Bénin, au Burkina Faso, en Ethiopie, à Fidji, en République de Guinée, au Kenya, au Mozambique et au Sénégal.

Pour plus d'informations sur le projet en Guinée, contactez : Martin Luther KOUROUMA : Martin Luther .Kourouma@iucn.org

Référence

UICN, 2021 : Evaluation et hiérarchisation des menaces pesant sur la biodiversité aux niveaux national et local en Guinée

Moographie nationale, Bah et al. (1997)

Stratégie nationale sur la diversité biologique, Bah et al. (2016)









